



Déclaration de Lomé

« Accueillir un réfugié, c'est affirmer notre humanité »

Vendredi dernier, le président de l'Assemblée nationale Sevon-Tépé Kodjo Adédze, a représenté à Lomé, le président du Conseil, Faure Essozimna Gnassingbé, à la réunion ministérielle relative au dialogue régional sur la sécurité nationale et la protection des réfugiés.



PAGE 4

COHESION SOCIALE



Agoè-Nyivé 1

La paix comme arme silencieuse contre les tensions

Dans un climat social tendu, la commune d'Agoè-Nyivé 1 veut rappeler la condition sine qua non de toute vie en société : la paix. Ce vendredi 4 juillet à Lomé, le Bureau du Citoyen de ladite commune a rassemblé chefs traditionnels, leaders religieux et acteurs civils autour d'une conviction simple mais puissante ...

PAGE 8

PRODUITS FNFI



Echos des bénéficiaires

« Je parviens à subvenir à mes besoins »

Dans ce nouveau numéro de votre rubrique "Echos des Bénéficiaires des Produits FNFI", nous vous conduisons à Kara dans la préfecture de la Kozah pour mettre sous les feux de la rampe les témoignages de madame Inga Yawa, 38 ans, qui après avoir obtenu les deux cycles ...

PAGE 2



Agitations politiques

Le corps diplomatique mieux éclairé

Dans un souci de transparence et de clarification, le gouvernement togolais a convié le 04 juillet 2025 à Lomé, les représentants des missions diplomatiques et consulaires accréditées au Togo à une rencontre d'information et d'échange.

PAGE 3

DERNIERES HEURES

L'anglais dès le plus jeune âge : le Togo trace sa voie vers un cursus totalement bilingue

Après son adhésion au Commonwealth en 2022, le Togo veut désormais poser les bases d'un bilinguisme fonctionnel dès les premières années de scolarité. Dès la rentrée 2025-2026, l'enseignement de l'anglais sera généralisé à l'ensemble des établissements préscolaires et primaires.

Cette réforme ambitieuse fait suite à l'introduction réussie de la langue dans les petites classes. Aujourd'hui, elle s'étend aux cours moyens, marquant une nouvelle ère pour l'éducation togolaise.

Avec « l'appui technique de l'Ambassade des États-Unis », une rencontre à Lomé a validé des outils pédagogiques novateurs : manuels modernes, ressources numériques interactives, tout est pensé pour rendre l'anglais vivant et accessible.

L'objectif est de renforcer les compétences linguistiques et préparer les jeunes togolais à s'ouvrir au monde. Une stratégie visionnaire qui fait écho à un Togo résolument tourné vers l'avenir.

AGRO-BUSINESS

Togo

L'or blanc à la reconquête de sa gloire perdue

Le Togo veut redonner vie à son « or blanc ». Après des années de recul, le pays affiche une ambition audacieuse : « franchir la barre des 92 500 tonnes » de coton graine dès la prochaine ...

PAGE 6

Municipales 2025

Unir vise 100% des sièges, de Lomé à Cinkassé

Sous la coordination des responsables préfectoraux, le parti Union pour la République (Unir) a lancé la campagne pour les élections municipales dans toutes les préfectures, sur l'étendue du territoire national. Que ce soit dans les préfectures d'Agoè, du Golfe, de l'Avé, de Bassar ou d'Assoli, le ton a été donné à la campagne avec des objectifs clairs : gagner la majorité, ...



PAGE 8

 <p>Corps diplomatique mieux éclairé</p>	SOMMAIRE	<p>Gabon/Politique Ali Bongo entendu par la justice française sur sa séquestration</p>  <p>P 4</p>	<p>Togo Inclusion financière à fort impact</p>  <p>P 6&7</p>	<p>Transfert Yannis Lawson à Metz, le Togo face au aux défis des binationaux</p>  <p>P 7</p>
---	----------	---	--	---

Echos des bénéficiaires des produits FNFI

« Je parviens à subvenir à mes besoins »

Dans ce nouveau numéro de votre rubrique "Echos des Bénéficiaires des Produits FNFI", nous vous conduisons à Kara dans la préfecture de la Kozah pour mettre sous les feux de la rampe les témoignages de Madame Inga Yawa, 38 ans, qui après avoir obtenu les deux cycles du crédit AGRISEF auprès de MUFECC, un Prestataire de Services Financiers partenaire du FNFI cultive et commercialise aujourd'hui le maïs, le mil et les graines d'anacarde. Retour sur le parcours de cette quarantenaire qui constitue un véritable cas d'école dans sa communauté.

Le secteur agricole n'est pas seulement réservé aux hommes, et les femmes l'ont très bien compris et prennent d'assaut ce secteur pourvoyeur d'emplois avec une part importante dans le PIB de notre pays. Au nombre des femmes qui ont fait du secteur agricole une raison d'entreprendre, Madame Inga Yawa, du haut de ses 38 ans à très tôt compris que la terre ne trompe pas et que sa réussite dépendrait de la terre qu'elle cultive depuis de nombreuses années déjà. En 2017, alors qu'elle exerce une petite agriculture

de subsistance, notre interlocutrice ne veut pas s'arrêter en si bon chemin, elle veut aller plus loin, rentabiliser ses activités à travers une agriculture à plus

se présentait enfin. Je n'ai pas perdu le temps, je me suis alors rapprochée de MUFECC, un Prestataire de Services Financiers partenaire du FNFI pour mieux me renseigner

populations bénéficiaires potentielles des différents produits du FNFI d'être mieux informées des caractéristiques des produits et de déterminer quel produit

première tranche de crédit de 100.000 FCFA. Cette somme m'a permis d'acheter des intrants et des semences puis j'ai commencé l'exploitation de ma superficie cultivable.



Madame Inga Yawa

forte échelle.

"Je fais partie des personnes qui savent saisir toutes les opportunités offertes par les pouvoirs publics pour prendre leur destin en mains. Quand j'ai appris l'existence du Produit "Accès des Agriculteurs aux Services Financiers" (AGRISEF) du FNFI, je me suis tout de suite dit que la chance que j'attendais de pouvoir me lancer dans une agriculture de haute qualité

sur les conditions et modes opératoires dudit produit. C'est alors que j'ai compris que je remplissais toutes les conditions pour avoir accès au crédit agricole du FNFI".

Les différentes sessions d'information et de sensibilisation organisées aussi bien par le FNFI que par les Institutions de Microfinance partenaires permettent à toutes les

correspond le mieux avec l'activité qu'il ou elle souhaite exercer.

" Une fois que j'avais toutes les informations relatives au crédit agricole, je me suis donnée toutes les chances de me plier aux exigences requises. Constitution d'un groupe solidaire de 4 personnes, formation technique et financière requise puis j'ai obtenu la

Et fort heureusement, ma production a très marché, vu que nous avons eu une très bonne saison pluvieuse cette année...Plus tard après mon remboursement intégral de mon premier crédit, j'ai obtenu la seconde tranche de crédit également d'un montant de 100.000 FCFA. Avec cette somme, j'ai diversifié mon activité avec la commercialisation des graines d'anacardes. Et comme vous voyez, pour cette foire agricole organisée en marge du onzième Forum National du Paysan Togolais, je commerciale toutes mes productions composées entre autres de maïs, de mil et des graines d'anacardes. Je ne vous cache pas que je fais de très bonnes affaires dans ma localité. Ceci me permet de pouvoir rentabiliser mon activité et de pouvoir faire des réalisations. Si modeste soit-elle, j'estime que mon activité me permet aujourd'hui de m'affirmer dans ma société, car sans tendre la main je parviens à subvenir à mes besoins."

Ceci est un programme du ministère chargé de l'inclusion financière et de l'organisation du secteur informel



Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC
Edité par DIRECT MEDIA RCCM
N° TG_LOM 2015 B 1045
BP : 30117 Lomé - Togo
Tél : (+228) 97 87 12 42
Facebook: togomatin
E-mail : atogomatin@gmail.com
Site web: www.togomatin.tg
Tw: @togomatin1
Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper

Directeur de publication :
Motchosso Kodolakina
Secrétaire de rédaction :
Edy Alley
Responsable web :
Carlos Amevor
Comité de rédaction :
Françoise Dasilva

Alexandre Wémima
Edem Dadzie
Luc Biova
Rachid Zakari
Responsable administrative, financière
et commerciale:
AMAH Essognim

Graphiste:
Eros Dagoudi
Imprimerie: Direct Print
Distribution : TogoMatin
Tirage : (2000 exemplaires)

Déclaration de Lomé

« Accueillir un réfugié, c'est affirmer notre humanité »

Vendredi dernier, le président de l'Assemblée nationale Sevontépé Kodjo Adédze, a représenté à Lomé, le président du Conseil, Faure Essozimna Gnassingbé, à la réunion ministérielle relative au dialogue régional sur la sécurité nationale et la protection des réfugiés.

Cette réunion d'une importance capitale, organisée par le gouvernement en collaboration avec le Système des Nations unies (SNU) et le Haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), a abouti à l'adoption et à la signature de la « Déclaration de Lomé » sur la sécurité nationale et la protection des réfugiés.

La « Déclaration de Lomé » est le fruit d'un processus de dialogue concerté et continu entamé depuis plus d'un an par 5 pays : le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Ghana et le Togo sur des thématiques variées touchant aux déplacements forcés. L'ambition est d'apporter une réponse régionale à la protection des personnes déplacées et d'assurer la sécurité des territoires.

Selon le ministre de la Sécurité et de la Protection civile, le colonel Calixte Madjoulba, depuis 2012, la dégradation de la situation sécuritaire au Sahel a entraîné le déplacement forcé de plus de 4 millions de personnes en Afrique de l'Ouest et du Centre, engendrant d'importants déplacements internes ainsi que des mouvements de réfugiés vers les pays

voisins.

Il estime également que la situation au Burkina Faso, à partir de 2021, avait provoqué des mouvements de réfugiés et de demandeurs d'asile vers le Togo, le Bénin, la Côte d'Ivoire et le Ghana, et qu'à la fin du mois de mars 2025, l'on recensait environ



Photo de famille

154 200 arrivées dans ces 4 pays, auxquels s'ajoutent plus de 19 000 personnes déplacées à l'intérieur des territoires béninois et togolais.

« Cette rencontre permettra de progresser collectivement sur les mécanismes de sécurité aux frontières, d'accès au territoire, de respect du principe de non-refoulement, d'enregistrement, de réception et de protection des réfugiés, ainsi que sur la mise en place de procédures simplifiées ou accélérées d'octroi du statut de réfugié, de politiques alternatives aux camps, de réponses adaptées à la transhumance, et de mécanismes de retour volontaire via la signature d'accords tripartites », a

souligné le ministre Calixte Batossie Madjoulba.

Pour sa part, Raouf Mazou, Haut-commissaire assistant chargé des opérations du HCR, en mettant en avant les défis auxquels font face les réfugiés, notamment les conflits, a invité les pays concernés à réaffirmer

leur solidarité avec ceux-ci, conformément aux conventions en vigueur.

Barrie Freeman, représentante régionale des Nations unies pour l'Afrique de l'Ouest, a salué l'engagement politique du Togo et des autres pays de la sous-région à favoriser un dialogue stratégique sur les deux questions étroitement liées que sont la sécurité nationale et la protection des réfugiés dans le Golfe de Guinée, tout en réaffirmant le soutien de l'Onu.

« L'Onu réaffirme son plein engagement aux côtés de vos gouvernements respectifs. Nos agences, fonds et programmes poursuivront la collaboration avec les institutions continentales

et sous régionales, ainsi qu'avec nos partenaires techniques et financiers pour promouvoir nos consultations au niveau régional en vue d'une meilleure sécurité humaine », a-t-elle soutenu.

Dans une déclaration solennelle, les États présents se sont engagés à mobiliser des ressources nécessaires et à poursuivre la mise en œuvre des recommandations issues de ce dialogue régional. Elles sont : renforcer les mesures visant à garantir l'effectivité de l'accès à la documentation pour les réfugiés et demandeurs d'asile afin de faciliter leur accès aux services de base, y compris le logement, la santé, l'éducation, réduire les risques d'apatridie, et assurer l'interopérabilité et la vérification avec les données nationales pour garantir l'intégrité et la fiabilité des documents délivrés à ces derniers.

Dans le même élan, les États parties se sont engagés, à travers la signature de la Déclaration de Lomé sur la sécurité nationale et la protection des réfugiés, à élaborer une stratégie sous régionale intégrant les priorités nationales et transfrontalières.

« Aujourd'hui, sous le ciel lumineux de Lomé, un nouveau chapitre s'ouvre dans l'histoire pour notre sécurité collective et garantir la protection des réfugiés. La Déclaration de Lomé nous appelle à l'action. Qu'elle soit une

flamme qui éclaire nos pas, un serment que nous portons dans nos cœurs et dans nos actes. L'histoire nous observe. Soyons dignes de son regard », a déclaré le président de l'Assemblée nationale dans son discours.

Le représentant du président du Conseil a aussi souligné que ce dialogue régional, au-delà de sa dimension sécuritaire, constitue un devoir moral et humanitaire envers les femmes, les hommes et les enfants déplacés.

« Chaque visage qui traverse les mers, chaque regard qui franchit les montagnes, chaque main tendue vers un réfugié, est un exemple qui porte en lui l'histoire qui pourrait être la nôtre. Alors, notre responsabilité est double : assurer la sécurité de nos territoires, tout en garantissant la protection des personnes déplacées », a-t-il imploré.

« Accueillir un réfugié, c'est affirmer notre humanité dans sa forme la plus pure. Le protéger, c'est honorer nos engagements. Lui offrir un avenir, c'est semer les graines d'une paix durable et d'un monde plus juste », a-t-il ajouté. À travers cette rencontre, le Togo et les États Parties réaffirment leur engagement à protéger les populations déplacées, confrontées aux défis sécuritaires persistants dans la sous-région ouest-africaine.

Edem Dadzie

Agitations politiques

Le gouvernement a apporté des clarifications au corps diplomatique

Dans un souci de transparence et de clarification, le gouvernement togolais a convié le 04 juillet 2025 à Lomé, les représentants des missions diplomatiques et consulaires accréditées au Togo à une rencontre d'information et d'échange.

Cette initiative intervient à la suite des agitations observées les 06, 26, 27 et 28 juin derniers dans certains quartiers de la capitale, Lomé, avec des manifestations initiées et alimentées, selon les autorités, par des activistes principalement basés à l'étranger.

Face aux diverses interprétations et aux flux de désinformation ayant

circulé sur ces événements, le gouvernement a tenu à exposer les faits, apporter des clarifications et réaffirmer son engagement en faveur de la paix, de l'État de droit et du respect des libertés fondamentales.

La séance a été marquée par la présence de plusieurs membres du gouvernement dont le ministre des Affaires étrangères, de l'Intégration régionale et des Togolais de l'extérieur, le professeur Robert Dussey ; le ministre de l'Administration territoriale, de la Décentralisation et de la Chefferie coutumière, le colonel Hodabalo Awaté, le ministre de la Sécurité



Les membres du gouvernement durant la rencontre

et de la Protection civile, le colonel Calixte Madjoulba ; le ministre des Droits de l'Homme Pacôme Adjourouvi et le ministre de l'Enseignement technique Isaac Tchiakpé. Celle-ci a permis de replacer les événements dans leur contexte et de souligner la nécessité de distinguer le Togo

réel du Togo virtuel tel que véhiculé sur les réseaux sociaux.

« Nous nous sommes...

Suite à la page 4

Agitations politiques**Suite de la page 3****Le gouvernement a apporté des clarifications au corps diplomatique**

... entretenus avec les missions diplomatiques accréditées au Togo pour leur expliquer la situation qui prévaut dans notre pays, la situation de calme, de stabilité. Les activités se déroulent normalement. Les examens nationaux se déroulent à la perfection. Les commerces ouvrent, l'administration est

toujours ouverte. On n'a pas un pays en tension comme le présentent certains médias internationaux qui passent leur temps à décliner la sinistrose. Ces diplomates vivent à Lomé. Ils constatent que les vols internationaux atterrissent à Lomé tous les jours. C'est un pays en paix et stable », a déclaré le ministre Isaac

Tchiakpé. Les diplomates présents ont salué cette démarche d'ouverture et exprimé leurs préoccupations face à la prolifération des fausses informations. Ils ont également encouragé le gouvernement à renforcer les mécanismes de lutte contre la désinformation pour préserver la cohésion

sociale et la stabilité. Les ambassadeurs, consuls et représentants d'organisations internationales ont salué l'initiative du gouvernement qui leur a permis d'être édifiés sur plusieurs aspects de la situation au Togo. Toutes les inquiétudes ont été dissipées à l'issue de cette

rencontre. L'attente à l'issue de ces échanges fructueux, est de remonter l'information juste et crédible à leurs nations respectives. Le Togo reste une terre d'accueil et d'hospitalité où règnent la paix, la sécurité et la stabilité dans un contexte régional fragile. TM

Protection des réfugiés**La délégation du HCR exprime sa gratitude au président du Conseil**

Le président du Conseil, Faure Essozimna Gnassingbé, a reçu le 04 juillet 2025, une délégation du Haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés (UNHCR) conduite par Barrie Freeman, représentante-résidente spéciale adjointe du secrétaire général des Nations unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel.

Cette visite intervient à l'issue d'une réunion ministérielle régionale tenue à Lomé sur la sécurité nationale et la protection des réfugiés. Organisée à l'initiative conjointe du gouvernement togolais et du HCR, cette rencontre a réuni des représentants du Togo, du Bénin, du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire et du Ghana.

La délégation a exprimé sa profonde gratitude au président du Conseil pour l'accueil de cet important événement au Togo, qui s'est soldé par la signature de la Déclaration de Lomé, un engagement fort en faveur d'une gestion optimale des mouvements de réfugiés en Afrique de l'Ouest et au Sahel. Elle s'est également félicitée des nombreuses initiatives prises au niveau national pour améliorer la protection des réfugiés.

« L'objectif était de remercier le président du Conseil pour la tenue au Togo de cette rencontre et pour les initiatives mises en place en vue d'une meilleure gestion des questions d'asile et de sécurité dans la région, parce que la réponse aux situations d'asile et aux mouvements de réfugiés est une réponse qui va au-delà de l'aspect sécuritaire », a précisé Raouf Mazou, Haut-commissaire assistant en charge des opérations du HCR, membre de la délégation.

Pour rappel, la réunion ministérielle régionale sur la sécurité nationale et la protection des réfugiés a réuni les acteurs de la sécurité et les gestionnaires des mouvements de réfugiés du Togo, du Bénin, du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire et du Ghana, autour de l'appui des Nations unies aux gouvernements, à travers une coordination régionale et une approche intégrée visant à soutenir les moyens d'existence des personnes déplacées de force et des familles hôtes.

La rédaction

Faure Gnassingbé (à gauche)



PIA
PLATEFORME INDUSTRIELLE D'AFRIQUE
— TOGO —

Une zone industrielle de pointe, au service de l'industrialisation togolaise

FRENCH CERT
AFRICA
ISO CERTIFIED



www.pia-togo.com

Togo

L'or blanc à la reconquête de sa gloire perdue

Le Togo veut redonner vie à son « or blanc ». Après des années de recul, le pays affiche une ambition audacieuse : « franchir la barre des 92 500 tonnes » de coton graine dès la prochaine campagne. Un pari audacieux, qui sonne presque comme un cri d'espoir pour une filière qui perd de sa vigueur au fil des campagnes agricoles.

Ces dernières saisons ont été marquées par la désillusion. En 2023-2024, la production n'a pas dépassé 60 500 tonnes, malgré une timide amélioration du rendement. Pendant ce temps, le nombre de producteurs s'est effondré : « seulement 76 000 pour la campagne en cours, contre 111 000 en 2020-2021 ». Le constat est frappant : « Les producteurs vieillissent, les jeunes désertent. C'est toute la filière qui est en danger », alerte le président de la Fédération nationale des groupements de producteurs de coton (FNGPC), Koussouwè Kourouféi.

Pour tenter de renverser la tendance, le gouvernement a sorti l'artillerie lourde. La campagne a démarré plus tôt, sur 118 000 hectares, « un record depuis cinq ans ». Objectif : profiter d'une fenêtre climatique plus

clément. En parallèle, un plan de relance a été mis en place : formation de 120 000 producteurs, extension de l'irrigation, mécanisation accrue, et promotion de l'agriculture régénérative.

Autre geste fort, le maintien du prix d'achat du coton-graine à 300 FCFA le kilo, malgré un contexte mondial difficile. En 2024, les cours mondiaux ont encore reculé de 14 %. Pour encourager les cultivateurs, une subvention d'intrants est aussi prévue.

Mais les obstacles demeurent. Le Togo produit aujourd'hui deux fois moins qu'en 2017, époque où il dépassait fièrement les 135 000 tonnes. L'objectif de 200 000 tonnes, promis après la privatisation de la NSCT, paraît aujourd'hui « hors d'atteinte ». Pendant que le Bénin et le Burkina Faso doublent leurs productions, le Togo, lui, peine à se relever.

Les raisons sont une météo capricieuse ; un coton fragile, trop dépendant des pluies et des parasites qui rôdent toujours, malgré toutes les précautions. Il



faut aussi compter avec la concurrence féroce des cultures vivrières. Maïs, igname, soja séduisent de plus en plus.

Le soja, notamment, s'impose comme le nouvel eldorado. Tiré par une demande internationale vigoureuse et soutenu par des unités de transformation locales, il offre des débouchés stables et rémunérateurs. Enfin, l'ombre de la

gouvernance plane. Beaucoup s'interrogent sur la stratégie industrielle et sur les engagements réels des acteurs privés comme Olam. Le rêve d'une filière « du champ à l'exportation de textile » reste encore embryonnaire. Certes, les premières usines textiles lancées ce mois-ci à la Plateforme industrielle d'Adetikopé (PIA) donnent un léger souffle d'optimisme. Mais « ce tournant industriel

devra prouver sa capacité à absorber durablement la production nationale et à créer une valeur ajoutée locale compétitive ».

Le coton togolais est aujourd'hui à la croisée des chemins. Repenser le modèle, séduire les jeunes et investir dans la transformation : tels sont les défis à relever pour que l'« or blanc » retrouve son éclat.

Edy Alley

L'Afrique numérique

Nibss, un modèle d'inclusion financière

Alors que l'Afrique se rêve en continent du futur numérique, un défi majeur reste entier : celui d'inclure véritablement tous ses citoyens. « L'Afrique doit aller au-delà de la construction d'infrastructures numériques destinées à une élite restreinte », a lancé avec conviction le Dr Robert Ochola, PDG d'AfricaNenda Foundation, lors d'un forum inédit à Lagos, ce 19 juin à Lagos.

Organisé en partenariat avec le Nigeria Inter-Bank Settlement System (Nibss), cet événement a réuni des acteurs de plus de dix pays pour réfléchir à une question simple mais cruciale : « Pouvons-nous bâtir des systèmes inclusifs et évolutifs au service de tous les citoyens, et pas seulement de quelques privilégiés ? »

Sur un continent où plus de 400 millions de personnes restent exclues financièrement, les défis persistent malgré la progression de l'utilisation du mobile, des



investissements dans les fintechs et les avancées en matière d'infrastructures publiques numériques.

Au centre des discussions, un modèle attire tous les regards : le système Nibss du Nigeria. Véritable laboratoire à ciel ouvert, ce dispositif traite « près d'un milliard de transactions par mois » et relie banques, fintechs et opérateurs 24h/24, 7j/7, avec des compensations en temps réel. « Il connecte les banques, les fintechs

et les commutateurs. Il fonctionne 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, avec une compensation en temps réel, une sécurité renforcée et une conception inclusive », a insisté le Dr Robert Ochola, saluant un leadership continental exemplaire.

Pour AfricaNenda, la mission est bien connue : « Nous écoutons, nous apprenons et nous nous tenons aux côtés des différents pays dans

la mise en place d'une infrastructure financière inclusive », a expliqué son PDG. Forte de son expertise technique et de son réseau de 24 experts répartis dans 13 pays, l'organisation ambitionne de permettre à 260 millions d'Africains d'accéder aux paiements numériques d'ici 2030.

De son côté, Premier Oiwoh, directeur général de Nibss, a plaidé pour des « solutions conçues par les Africains, pour les Africains ». Selon lui, il est urgent de « déconstruire les schémas coloniaux hérités » et de « favoriser l'intégration continentale ». Son mot d'ordre : le libre-échange doit s'accompagner de la libre circulation des paiements.

Cette vision trouve un écho puissant auprès de Musa Jimoh, représentant la Banque centrale du Nigeria. Pour lui, le vrai concurrent n'est pas une fintech ou une banque rivale, mais « l'argent

liquide ». Il a insisté sur le besoin vital d'un dialogue entre régulateurs pour « sortir des cloisonnements juridictionnels » et avancer ensemble.

Au-delà des discours, la visite d'apprentissage a offert une plongée concrète dans le modèle nigérian, combinant ateliers pratiques et visites techniques. Les participants sont repartis avec une ambition commune : répliquer la réussite du Nigeria tout en l'adaptant à leurs réalités locales.

Si l'Afrique veut se réinventer numériquement, elle devra avant tout être inclusive. À Lagos, c'est un regain d'énergie que gagne le secteur : un continent qui refuse de laisser ses plus vulnérables sur le bord du chemin. Le chantier est immense, mais la roue est déjà en marche.

Edy Alley

Togo

Inclusion financière à fort impact

Pour favoriser l'épargne, l'investissement, l'entrepreneuriat et la gestion des risques, le Togo réussit ce pari à travers le Fonds national de la finance inclusive (FNFI).

Pour la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (Bceao) qui a initié la révision de la stratégie régionale d'inclusion financière, adoptée par le Conseil des ministres de

stratégie, ambitieuse et novatrice, visait à "assurer, sur un horizon de cinq (5) ans, l'accès et l'utilisation d'une gamme diversifiée de produits et services financiers adaptés et à coûts abordables à 75% de la population adulte de l'Uemoa, avec un accent particulier sur les populations rurales, les femmes et les jeunes ainsi que les PME et les personnes à faible éducation financière". Articulée autour

Inclusion financière au Togo : décennie de réalisations, résultats et performances

En 2023, le taux d'utilisation des services financiers au Togo a atteint 87,1%, traduisant les efforts concertés du gouvernement et des acteurs du secteur financier. Créé en 2014, le succès que connaît depuis près d'une décennie le Fonds national de la finance inclusive (FNFI) est caractéristique de la

produits financiers de proximité, exprimés par les communautés n'ayant pas accès à des services financiers classiques.

En termes de réalisations, en date du 14 juin 2024, ce sont 110,39 milliards de francs CFA de crédits qui ont été octroyés à plus de 1,8 million de personnes par le FNFI depuis son lancement en 2014. L'un des produits phares est N'Kodédé. Le produit N'Kodédé est destiné aux bénéficiaires FNFI en fin de cycles des produits, régulièrement installés (CFE), détenteurs d'une attestation de bon remboursement, désireux de se lancer dans l'entrepreneuriat, le commerce, la prestation de service... N'kodédé marque un pas de géant au Togo, car les bénéficiaires FNFI ont désormais la possibilité de passer de la microfinance à la banque pour leurs besoins de financement. Les bénéficiaires qui ont commencé à 30 mil le FCFA ont la possibilité après 4 cycles de passer à 50 millions FCFA auprès d'Orabank, banque partenaire.

C'est en définitive le vœu d'une croissance économique inclusive et durable qui est en passe de se réaliser, selon les ambitions affichées par le gouvernement. Pour maintenir la progression, le pouvoir public se fixe

produits qui sont une quinzaine aujourd'hui.

Une revue nationale de mise en œuvre des réformes au premier semestre a été faite en mi-août 2023 à Lomé. Les principales conclusions tirées sont que le pays est sur la bonne voie dans son processus d'amélioration du bien-être. Il ressort que les activités des réformes ont atteint un taux de réalisation physique de 47 %, pour une exécution financière de 28 % au premier semestre de l'année 2023. Elles boostent la croissance économique et touchent la gestion des finances publiques, l'agriculture, la santé, l'éducation, le numérique, le foncier, l'environnement, la décentralisation, l'emploi, le social avec un accent sur le développement du secteur privé.

Depuis 2023, le Togo est classé premier pays en matière d'inclusion financière dans l'Uemoa. En effet, le Togo affiche la meilleure performance en matière de progression de l'inclusion financière au sein de l'Union économique et monétaire des pays d'Afrique de l'Ouest, qui rassemble sept Etats francophones d'Afrique de l'Ouest et la Guinée-Bissau.

FNFI : 10 ans de prouesses, 13 produits, de 30 mille à 50 millions de crédits, prix honorifique au Togo



l'Uemoa en juin 2016, cette initiative vise à prendre en compte des préoccupations pertinentes de l'ensemble des acteurs concernés. Un atelier de concertation nationale a été organisé dans ce sens. Il s'inscrit dans une approche inclusive, dont le but visé, est de recueillir les idées et les attentes des acteurs, afin de parfaire les stratégies existantes. Cette nouvelle stratégie va donc s'appuyer sur la promotion de l'inclusion financière numérique. Elle va permettre essentiellement de tirer parti des avancées technologiques pour offrir des services financiers plus accessibles, plus abordables et plus pratiques pour tous.

Stratégie régionale d'inclusion financière de la Bceao : le Togo aux commandes

La stratégie régionale d'inclusion financière de la Bceao, lancée en 2019, a marqué un tournant décisif dans notre effort collectif pour la promotion de l'inclusion financière dans la zone Uemoa. Cette

de cinq axes prioritaires, elle a permis de réaliser des progrès significatifs.

Sous le leadership du président togolais Faure Gnassingbé, le Togo a conduit des travaux aboutissant en 2021 à l'adoption d'une Stratégie nationale d'inclusion financière qui guide désormais les actions. Le ministère togolais en charge de l'Inclusion financière a initié plusieurs actions pour améliorer l'accès aux services financiers, en mettant un accent particulier sur les populations vulnérables et celles vivant dans les zones les moins accessibles aux prestataires de services financiers. Cette année encore, le Togo apporte son soutien à la Bceao dans le cadre de l'élaboration d'une stratégie plus ambitieuse sur l'amélioration de l'accès aux services financiers dans les zones rurales et pour les populations vulnérables, à travers l'atelier national de concertation sur la révision de la stratégie régionale d'inclusion financière.

pertinence de la politique d'inclusion financière au Togo. Le gouvernement stimule le développement à travers ces aides décisives pour toutes les couches socioprofessionnelles. Le FNFI est un mécanisme de financement qui renforce les capacités financières



et opérationnelles des Prestataires de services financiers (PSF) décentralisés. Il satisfait les besoins de

des caps. Il est question de toucher d'ici à 2025 au moins 225 000 bénéficiaires supplémentaires dans tout le pays, avec les différents

Le Fonds national de la finance inclusive (FNFI) a célébré, le 25 janvier dernier à Lomé le dixième anniversaire de sa création.

Plus de 50.000 délégués, venus de toutes les régions du pays, se sont réunis au Stade de Kégué pour cette commémoration. Les activités ont surtout été marquées par la participation du président de la République d'alors, Faure Gnassingbé, ainsi que de plusieurs membres du gouvernement et des responsables des services publics. Dans le cadre des dix années d'existence, il s'est tenu durant une semaine une foire des bénéficiaires, des formations en éducation financière sur l'utilisation de produits bancaire et la fiscalité.

Porté sur les fonds baptismaux à Kara il y a une décennie, le FNFI s'est progressivement imposé comme un véritable filet de sécurité financière pour les populations vulnérables et les personnes auparavant exclues des services financiers classiques. D'un crédit initial de 30.000 FCFA, les facilités du fonds ont augmenté au fil des différents produits et cycles proposés, pour atteindre un plafond de 50 millions FCFA à ce jour. Dans le but de renforcer la résilience des populations, le gouvernement a baissé les taux d'intérêts des services du FNFI de deux (02) points sur l'ensemble du territoire national, et en particulier dans les zones les plus vulnérables. Cette baisse est valable pour tous les crédits obtenus depuis le 1er janvier 2022.

Pour renforcer toutes ces actions, un ministère exclusivement dédié à l'inclusion financière a été créé au sein du gouvernement, une première dans la sous-région. Ces prouesses du FNFI à permis au Togo de recevoir le prix du leadership en matière d'inclusion financière, lors du Forum international de l'intermédiation, du numérique et de l'innovation (Foni) tenu les 16 et 17 mai 2024 dans la capitale togolaise.

FNFI sur le catalogue financier du Togo

Le paysage financier au Togo se distingue actuellement par sa robustesse, atteinte grâce aux efforts payants du pays en matière de développement financier. Les réformes judicieuses

maintiennent la croissance économique à un niveau constant, ce qui attire les investisseurs nationaux et internationaux. Les indicateurs positifs actuels sont la maîtrise de l'inflation, la diversification des secteurs économiques, le niveau élevé des crédits offerts à travers le FNFI. Peuvent être également citées, la promotion des transactions et des moyens de paiement digitaux, la lutte contre l'exclusion financière, le développement des microcrédits, les partenariats stratégiques qui favorisent un climat financier serein, etc.

Au cours de l'année 2023, le secteur financier togolais s'est davantage élargi. Il a enregistré des évolutions satisfaisantes, surtout en ce qui concerne l'accroissement de l'offre de services de proximité. Cela témoigne assez de son utilisation massive par les citoyens et étrangers. Les officiels ont indiqué lors de la session du Conseil national du crédit (CNC) de décembre 2023 qu'à fin septembre, le nombre des agences bancaires a augmenté de 5 unités en glissement annuel, passant donc à 250. Le bilan fait savoir que le nombre de distributeurs automatiques de billets (DAB) et celui des guichets automatiques de banque (GAB) ont évolué respectivement de 7 unités à 332 et de 5 unités à 40. S'agissant du nombre de points de services des institutions de microfinance, il a progressé de 28 unités, pointant à 611 à la fin du troisième trimestre.

Un paysage financier en bonne santé se ressent fortement et positivement sur l'économie du pays. Le financement de l'économie nationale a évolué. Les responsables soulignent que les concours bancaires à l'économie ont connu une progression vigoureuse. Précisément, les créances intérieures (les concours accordés à l'État et au secteur privé) ont crû de 12 % en un an, atteignant 1 872 milliards de francs à fin septembre 2023. En ce qui concerne les financements au profit du secteur privé, ils ont représenté 93 % des créances intérieures, apprend-on. Par ailleurs, il est mentionné que le taux de croissance économique

initialement projeté à 6,6 % en 2023 devrait finalement s'établir à 6,4 % après neuf mois d'activité. Malgré une petite baisse, ce taux représente quand même une amélioration de 60 points de base par rapport au taux de l'année précédente qui était de 5,8 %. Le taux d'inflation a enregistré une baisse de 7,5 % à 5,7 % en moyenne sur les 9 premiers mois de 2023.

« Ces initiatives ont porté leur fruit. Il reste encore du chemin », Mazamesso Assih

La ministre Mazamesso Assih, chargée de l'Inclusion financière et de l'Organisation du secteur informel, a expliqué l'essence de l'initiative. « L'inclusion financière, au-delà des questions économiques est un puissant levier de

financiers adaptés à ses besoins spécifiques et à ses aspirations légitimes. Ces initiatives mises en place ont indéniablement porté leurs fruits, comme en témoigne la nette progression enregistrée », a-t-elle expliqué lors du récent atelier.

Malgré les progrès notables, « il reste encore du chemin à parcourir pour atteindre nos objectifs d'inclusion financière. Je nous encourage donc à poursuivre nos efforts avec la même détermination et le même engagement. Le succès de notre stratégie nationale résulte aussi bien des actions menées au plan national que de celles s'inscrivant dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie régionale. Cet atelier offre ainsi l'opportunité à chaque acteur de participer activement à la conception

défis persistants, tels que l'amélioration de l'accès aux services financiers dans les zones rurales et pour les populations vulnérables et le développement de produits financiers innovants à coût abordable pour tous », a fait savoir la ministre Mazamesso Assih.

En termes de défis « Nous devons par ailleurs mettre en point d'honneur le renforcement de la collaboration entre les différents acteurs de l'écosystème financier, en favorisant le dialogue, la coordination et le partage des meilleures pratiques. Il est donc essentiel de créer des synergies entre les secteurs public et privé, entre les institutions financières formelles et informelles, et entre les niveaux national et régional, afin de maximiser l'impact de nos actions et de créer



développement humain et social. Elle donne à chaque individu, quel que soit son statut social, son genre, son âge ou sa situation géographique, la possibilité d'accéder à une gamme diversifiée de services

et à la mise en œuvre d'une nouvelle stratégie régionale. Au regard des succès obtenus et des défis encore à relever, il devient indiscutable d'élaborer une stratégie plus ambitieuse afin de s'attaquer aux

un environnement propice à l'inclusion financière pour tous », a insisté la ministre de l'Inclusion financière et de l'Organisation du secteur informel au Togo.

Attipoe Edem Kodjo

Agoè-Nyivé 1

La paix comme arme silencieuse contre les tensions

Dans un climat social tendu, la commune d'Agoè-Nyivé 1 veut rappeler la condition sine qua non de toute vie en société : la paix. Ce vendredi 4 juillet à Lomé, le Bureau du Citoyen de ladite commune a rassemblé chefs traditionnels, leaders religieux et acteurs civils autour d'une conviction simple mais puissante : « La culture de la paix et de la non-violence, gage d'un développement harmonieux ».



cohésion sociale est notre plus précieuse ressource. Pour le coordonnateur du Bureau du Citoyen, Kayo Létou, il ne s'agit pas d'un slogan creux. « Cultiver la paix et la non-violence n'est pas seulement un idéal, mais une nécessité incontournable pour garantir un développement harmonieux et durable », a-t-il insisté.

d'un vivre-ensemble apaisé. Des valeurs simples mais essentielles, capables de transformer le quotidien.

Les leaders religieux, eux, sont appelés à un rôle central. Médiateurs naturels, ils portent la voix de la paix dans les mosquées, les églises, et au-delà. « Sans l'union, on ne peut avoir la paix, le pardon, l'amour et la fraternité entre nous. Cesser de faire la violence, quel que soit le problème », a rappelé l'imam Nambiana Abmouminou Hidre. Une prière, un mot apaisant et un geste fraternel : autant d'armes douces contre la violence.

Au-delà des mots, c'est un engagement concret qui est attendu. Pour les organisateurs, la paix est « une condition préalable fondamentale à un développement sociétal harmonieux ». Elle attire les investisseurs, protège les infrastructures et encourage l'entrepreneuriat.

Dans un Togo avide d'unité, cette conférence résonne comme un chant d'espérance. Les participants sont



Face aux revendications socio-économiques qui secouent le pays, cette rencontre a sonné comme un appel vibrant à la responsabilité collective. « Le mot d'ordre est simple : éviter à tout prix la violence », ont martelé les orateurs. Chaque geste doit rappeler que la

Dans une société marquée par la diversité, le respect mutuel devient le ciment de l'unité.

La conférence a mis en avant le civisme, « le respect des lois, la responsabilité individuelle, la solidarité, la tolérance et l'engagement citoyen » comme socles

repartis décidés à devenir des « ambassadeurs de paix », convaincus qu'il faut « combattre toutes formes de discours de haine, de discrimination ethnique ou religieuse, et d'incitation à la violence ».

À Agoè-Nyivé 1, la paix n'est pas un choix. C'est un devoir, un souffle et une prière partagée. Une boussole commune qui oriente chaque citoyen vers un avenir meilleur.

Edy Alley

Municipales 2025

Unir vise 100% des sièges, de Lomé à Cinkassé

Sous la coordination des responsables préfectoraux, le parti Union pour la République (Unir) a lancé la campagne pour les élections municipales dans toutes les préfectures, sur l'étendue du territoire national.

l'avenir que nous voulons construire pour nos villages, nos cantons, nos communes », écrit le parti dans un message publié sur ses différents comptes sur les

à l'effigie des identités visuelles du parti, madame Zouréhatou Kassah-Traoré, coordonnateur préfectoral Unir Assoli, a officiellement lancé les campagnes dans la



Que ce soit dans les préfectures d'Agoè, du Golfe, de l'Avé, de Bassar ou d'Assoli, le ton a été donné à la campagne avec des objectifs clairs : gagner la majorité, sinon, l'ensemble des sièges des conseils municipaux que comptent les mairies du pays. « Il ne s'agit pas seulement d'élire un groupe de conseillers, mais surtout de décider -ensemble- de

réseaux sociaux. Zouréhatou Kassah-Traoré mobilise les militants dans l'Assoli

En présence des cadres et de nombreux militants, Unir Assoli a donné le ton de la campagne pour les élections municipales, le mercredi 02 juillet 2025 au centre culturel de Bafilo. Devant une foule de militants parés de t-shirts et de casquettes

préfecture. Dans son discours, madame le gouverneur a rendu hommage au président du Conseil, Faure Essozimna Gnassingbé pour son leadership et sa politique de décentralisation dont les fruits sont bien visibles dans la préfecture d'Assoli. Elle a également souligné l'importance des municipales de cette année pour le grand parti Unir et la nécessité de

gagner tous les 33 sièges que comptent l'ensemble des Conseils municipaux des trois communes d'Assoli.

Le lancement officiel de la

campagne a été suivi d'une caravane. Cette dernière a sillonné les grandes artères de la ville de Bafilo et des quartiers environnants.

Affo Djele Alarba



AVIS AUX OPERATEURS ECONOMIQUES

(COMMISSIONNAIRES EN DOUANE AGREES,
CONSIGNATAIRES, IMPORTATEURS,
EXPORTATEURS, MARKETERS)

N° 008/2025/OTR/CG/CDDI

Le Commissaire Général de l'Office Togolais des Recettes (OTR) porte à la connaissance des opérateurs économiques que, dans le souci d'améliorer le dédouanement des produits pétroliers et pour un meilleur suivi de l'apurement des sommiers desdits produits dans le Sydonia Word, tout camion chargé, avant sa sortie du terminal de la STE ou de celui de la STSL, doit faire l'objet d'une déclaration en détail.

A cet effet, la STE et la STSL sont tenues de soumettre les déclarations en détail à la Division des Opérations Douanières des Hydrocarbures et de la Raffinerie (DODH-R) à compter du **1^{er} juillet 2025**, conformément aux dispositions de l'article 81 de la loi N° 2018-007 du 25 juin 2018 portant Code des Douanes National.

Le Commissaire Général compte sur le civisme fiscal de tous pour le respect scrupuleux du présent avis.

Fait à Lomé, le 13 juin 2025

Philippe Kokou B. TCHODIE

Le Commissaire Général p. i.

Transfert

Yannis Lawson à Metz, le Togo face au aux défis des binationaux

Le FC Metz en France tient sa première recrue estivale. Promu en Ligue 1, le club Mosellan s'est offert le 3 juillet 2025, les services de Yannis Lawson.

Pur produit du RFC Seraing en Belgique, Yannis Lawson est un latéral gauche belge d'origine togolaise. Après Emmanuel Adebayor, Shérif Touré, Kossi Agassa et Djima Oyawolé, Yannis Lawson est le 5e joueur de souche togolaise à signer dans le club à la Croix de Lorraine jusqu'en juin 2028. « Je suis très heureux de rejoindre la France et d'évoluer en Ligue 1. Je réalise un grand pas en avant et je suis vraiment très fier d'être un joueur messin. Je remercie toute ma famille pour son soutien au quotidien, mes coachs au RFC Seraing ainsi que Frédéric Arpinon, le directeur sportif messin, de croire en mes capacités », a déclaré le jeune latéral. Sa dernière saison en



Yannis Lawson

Belgique a été solide, avec 41 apparitions pour 1 but et 1 offrande, démontrant son potentiel offensif depuis son couloir. A ce jour, Yannis a la possibilité de choisir entre 3 sélections nationales, notamment le Togo, le Maroc et la

Belgique. Le Togo devra se ménager pour intéresser son jeune prodige dans un contexte où le pays souffre au poste de latéral gauche. En effet, plusieurs pays africains disposent de plusieurs pépites à l'étranger. C'est le cas du

Togo avec une liste de jeunes joueurs que notre rédaction Csports Info vous fait découvrir. Le football africain est riche de par ses talents locaux et binationaux. Le Togo partage cette richesse. Des Togolais comme le jeune

Yannis Lawson, pilulent à l'étranger.

Jordan Agblemagnon (Olympique de Marseille, France), Kévin Martins (Monza, Italie), Wisdom Amey (Bologne, Italie), Halid Djankpata (Spezia, Italie), Izak Akakpo (Dijon, France), Farouck Adekami (Antwerp, Belgique), Benjamin Clemmensen (Göteborg, Suède), Rayan Ouro Bagna (OM, France), Foly Amegatse (Amiens, France), Zaid Amouzou (Schalke 04, Allemagne), Farid Alfa (Man City, Angleterre), etc. sont autant de jeunes joueurs togolais.

La fuite des talents risque de rattraper ces jeunes prometteurs togolais si leur pays croise les doigts. Le Togo devra mettre en place un plan stratégique sérieux axé sur le lobbying et un projet sportif viable.

Luc Biova

UFOA-B U20 Ghana 2025

Deux arbitres togolais sélectionnés

L'Union des Fédérations ouest-africaines (UFOA) zone B, a dévoilé mercredi 02 juillet 2025, la liste des arbitres sélectionnés pour la troisième édition de la coupe de l'UFOA B des U20. Deux arbitres togolais ont été sélectionnés pour représenter le pays.



Sitsife Agbedanou et Kossi Senyo

Il s'agit de Kossi Senyo, désigné comme arbitre central, et Abra Sitsife Agbedanou, qui officiera en qualité d'arbitre assistant. Leur sélection reflète les efforts continus de la FTF pour promouvoir l'excellence dans l'arbitrage et renforcer la présence togolaise sur la scène nationale et régionale.

La présence de Sitsife Agbedanou en tant qu'arbitre assistant souligne également les progrès réalisés dans l'inclusion des femmes dans le domaine de l'arbitrage au Togo. Participer à la Coupe UFOA-B U20 offre à ces arbitres une occasion précieuse de gagner en expérience et de se mesurer aux standards internationaux. La compétition se tiendra au Ghana du 10 au 23 juillet 2025.

Source : FTF

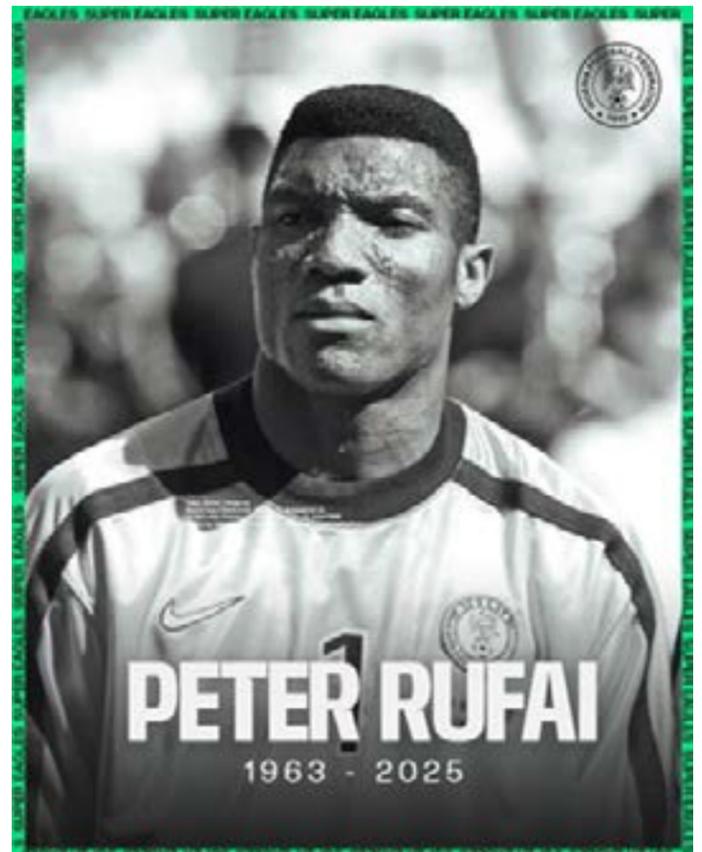
Carnet noir

Peter Rufai, la perte d'un emblématique gardien

L'ancien gardien de la sélection du Nigeria, Peter Rufai, est décédé jeudi 3 juillet 2025 à l'âge de 61 ans.

L'information a été annoncée par la Fédération nigérienne de football a annoncé la triste nouvelle sur les réseaux sociaux. « À jamais dans nos cœurs, Dodo Mayana. Nous pleurons la disparition du légendaire gardien des Super Eagles, Peter Rufai, géant du football nigérian et champion de la CAN 1994. Ton héritage perdure entre les poteaux et bien au-delà. Repose en paix, Peter Rufai », a indiqué le compte officiel de la Fédération nigérienne de football.

International de 1981 à 1998, il aura porté à 66 reprises les couleurs des Super Eagles et sera entré dans l'histoire de son pays pour avoir marqué un but sur pénalty le 24 juillet 1993 lors d'une large victoire 6 buts à 0 en éliminatoires de la CAN face à l'Éthiopie. Peter Rufai ne s'est pas contenté de briller sur le continent africain. Dès 1987, il entame une carrière en Europe, passant par



Peter Rufai

la Belgique (Lokeren, Beveren), les Pays-Bas (Go Ahead Eagles), le Portugal (Farense, Gil Vicente) et l'Espagne (Hercules Alicante, Deportivo La Corogne).

Il est également l'un des rares gardiens africains

à avoir inscrit un but en sélection nationale, témoignage de son audace et de son caractère unique. Partout où il est passé, il a laissé le souvenir d'un professionnel exemplaire, alliant rigueur, humilité et talent.

Luc Biova

Guinée/Constitution

Mandat de 7 ans, quota de 30 % de femmes aux postes décisionnels : ce qui va vraiment changer

La Guinée s'apprête à écrire une nouvelle page constitutionnelle, mais dans quel sens tournera-t-elle l'histoire ? Présenté le 26 juin au général Mamadi Doumbouya, le projet de nouvelle Constitution porté par la junte introduit une série de réformes majeures - à commencer par la prolongation de la durée du mandat présidentiel de cinq à sept ans, renouvelable une seule fois. Une rupture marquante avec l'ancienne Constitution de 2010, modifiée en 2020 sous Alpha Condé, et qui suscite autant d'interrogations que d'inquiétudes.

introduit aussi des éléments progressistes. Il propose une reconnaissance officielle des langues nationales aux côtés du français, une avancée culturelle saluée dans un pays aux riches diversités linguistiques. Il impose aussi un quota d'au moins 30 % de femmes dans les postes électifs et décisionnels - une première dans l'histoire politique guinéenne,



Mamadi Doumbouya

Sous Alpha Condé, le mandat présidentiel était fixé à cinq ans, également renouvelable une fois. En 2020, une révision controversée de cette disposition a permis à l'ancien président de briguer un troisième mandat, alimentant une grave crise politique et sociale. Le nouveau texte, proposé par la junte, allonge cette durée à sept ans. Officiellement, il s'agit de garantir « la stabilité et l'efficacité de l'action publique ». Officieusement, cela pourrait offrir à Mamadi Doumbouya une décennie au pouvoir, s'il décidait - ou était « appelé » - à se porter candidat. Cette hypothèse, bien que non confirmée, plane lourdement sur le processus. La charte de transition adoptée après le coup d'État de 2021 interdisait toute candidature des membres de la junte. Mais le nouveau texte, qui abrogerait ladite charte, pourrait offrir une échappatoire juridique au général Doumbouya. Plusieurs voix dans les sphères du pouvoir appellent déjà à sa candidature.

Le projet de Constitution

souvent critiquée pour sa faible représentation féminine. Ces dispositions traduisent une volonté de modernisation sur le plan social et identitaire. Toutefois, elles peinent à masquer le climat de restriction des libertés qui règne depuis le coup d'État. La promesse d'un « retour à l'ordre constitutionnel » reste suspendue à un référendum annoncé pour le 21 septembre, dans un pays où les partis d'opposition dénoncent régulièrement la fermeture de l'espace civique.

En apparence, le texte entend poser les jalons d'une refondation. En profondeur, il soulève la crainte d'un habillage constitutionnel d'une prolongation militaire du pouvoir. La Guinée semble revivre, sous d'autres formes, les débats inachevés de la transition démocratique entamée en 2010. Le peuple guinéen, appelé à trancher par les urnes, devra évaluer s'il s'agit d'un nouveau départ... ou d'un simple recyclage du passé sous d'autres habits.

Alexandre Wémima

Sénégal/Justice

Confirmée par la Cour suprême, la condamnation d'Ousmane Sonko efface ses ambitions présidentielles

Le couperet est tombé. En rejetant, le 1er juillet, le recours en rabat d'arrêt d'Ousmane Sonko dans l'affaire de diffamation l'opposant à Mame Mbaye Niang, la Cour suprême du Sénégal a refermé un chapitre judiciaire crucial pour l'un des hommes politiques les plus influents et les plus clivants de la scène sénégalaise. Mais cette décision, en apparence purement judiciaire, ouvre une période d'incertitude quant à l'avenir politique de l'actuel Premier ministre.

Car cette condamnation - six mois de prison avec sursis - est celle-là même qui avait justifié, en 2024, son inéligibilité à l'élection présidentielle, au profit de son allié et ancien numéro deux du parti, Bassirou Diomaye Faye. Aujourd'hui à la tête du gouvernement, Sonko n'a jamais caché ses ambitions de redevenir, un jour, candidat. Mais cette confirmation judiciaire, si elle ne l'écarte pas immédiatement du pouvoir, pourrait constituer une hypothèque sérieuse sur son avenir électoral.

Juridiquement, la condamnation est désormais définitive. Et même si elle est assortie du sursis, elle continue de peser sur le casier judiciaire de Sonko. En l'état actuel du droit sénégalais, cette condamnation pourrait suffire à l'empêcher de se présenter à toute future élection, y compris en 2029,

à moins d'une réforme de la législation électorale, d'une révision judiciaire improbable, ou d'une amnistie politique ciblée. Ce verrou judiciaire n'est pas sans rappeler celui

à rassembler au-delà de ses partisans pourrait être mise à mal.

Dans sa réaction post-décision, Sonko a tenté de reprendre l'initiative, affirmant que « rien ne



Ousmane Sonko

qui avait, en son temps, écarté Khalifa Sall ou Karim Wade du jeu électoral. Le Sénégal, tout en se voulant vitrine démocratique, reste prisonnier d'un système où la justice peut être perçue - à tort ou à raison - comme un instrument de régulation des ambitions politiques. Sur le plan institutionnel, Sonko reste chef du gouvernement. Mais cette décision fragilise son autorité. Comment exercer pleinement ses fonctions quand une part importante de l'opinion voit en lui un homme encore poursuivi, condamné, et dont l'horizon électoral semble bouché ? S'il conserve une base militante solide, sa capacité

peut l'empêcher d'être candidat » sauf sa propre volonté. Il entend rouvrir ses dossiers, invoquant la justice politique. Mais les voies légales sont désormais étroites.

À défaut d'être candidat, Ousmane Sonko pourrait se repositionner comme stratège politique et faiseur de roi. Il l'a déjà prouvé avec la victoire de Bassirou Diomaye Faye. Mais combien de temps cette alliance tiendra-t-elle si Sonko ambitionne de redevenir numéro un ? Le rapport de force au sein du pouvoir pourrait s'en trouver modifié.

Alexandre Wémima

Gabon/Politique

Ali Bongo entendu par la justice française sur sa séquestration

Presque un an après sa chute, Ali Bongo Ondimba refuse de se taire. L'ex-président gabonais, renversé par un coup d'État militaire le 30 août 2023, a été entendu le 1er juillet à Paris par deux juges d'instruction françaises, dans le cadre d'une plainte déposée en mai pour « séquestration arbitraire, tortures et actes de barbarie ».

Entendu comme partie civile - donc en tant que victime - Ali Bongo accuse le régime militaire de l'avoir privé illégalement de liberté, dans les jours et mois qui ont suivi le putsch mené par le général Brice Oligui Nguema. Sa famille, notamment son épouse Sylvia et leur fils Noureddin,

aujourd'hui en Angola, affirme avoir subi de graves sévices : électrocution, privation de nourriture, simulation de noyade... Des allégations que Libreville réfute catégoriquement. Pour leurs avocats, le combat ne fait que commencer. « L'enquête avance », assurent-ils, évoquant des témoignages, des noms de tortionnaires présumés, et la possibilité de mandats d'arrêt internationaux si la coopération gabonaise venait à faire défaut. Ce nouvel épisode judiciaire survient alors qu'une autre procédure attend la famille

Bongo à Paris : celle des « biens mal acquis », dont l'instruction a été close fin mars. En tout, onze membres sont mis en cause.

Pour le général Oligui, désormais président, ces accusations viennent fragiliser le narratif de la transition. Promettant un « procès équitable » à Sylvia et Noureddin pour détournement de fonds, il peine à convaincre une opinion publique de plus en plus sceptique, entre exigence de justice et soupçons de règlements de comptes.

T.M.

PRÊT SCOLAIRE
**LA RENTRÉE SCOLAIRE
SANS STRESS**
DISPONIBLE EN 24H



REMBOURSABLE SUR
12 MOIS
REMBOURSABLE SUR

La Banque Autrement

<https://togo.coris.bank>

